



Direction de la politique industrielle

La diffusion des découvertes du CNRS
vers le monde industriel
Tome 1 | entre le 1^{er} juillet 2007 et le 30 juin 2008

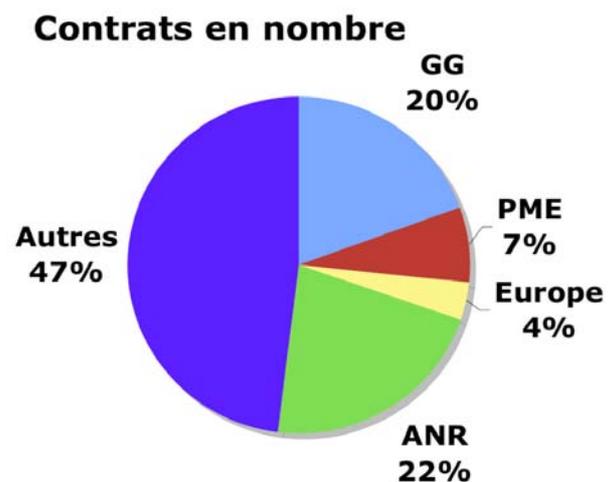
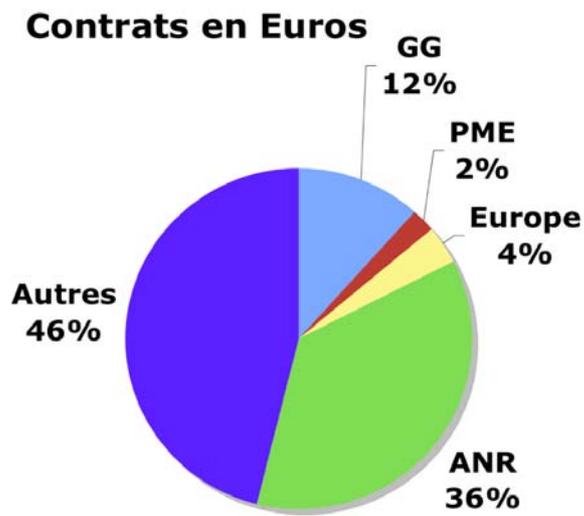
Contrats de recherche

Les contrats de recherche à destination industrielle du 01 01 2007 au 31 12 2007*

Les faits

- 6593 contrats de recherche ont été signés entre les laboratoires du CNRS et ses associés avec d'autres partenaires (6612 en 2006) pour une somme totale de 510 M€ (546 en 2006). On observe donc une très légère baisse en nombre et une baisse de près de 6,6 % en valeur, ce qui montre une légère baisse du montant des contrats.
- 1690 de ces contrats ont été signés avec des partenaires industriels contre 1600 en 2006, soit une légère augmentation, pour une somme de 70,4 M€ (70,0 M€ en 2006). Une analyse fine de ces contrats montre que 59,0 M€ (1286 contrats) ont été signés avec de grands groupes industriels (1144 en 2006 pour 58,4 M€) et 11,7 M€ (474 contrats) l'ont été avec des PME (456 en 2006). D'une année sur l'autre les variations ne sont pas significatives. 11,0 M€ des contrats signés avec les grands groupes proviennent de groupes étrangers (196 contrats) et 0,6 M€ avec 28 PME étrangères.
- Par ailleurs, 456 contrats (302 en 2006) financés pour la plupart par de l'argent public, Etat ou Région, ont été signés avec les pôles de compétitivité, pour une somme totale de 63,1 M€ (46,5 M€ en

- 2006) dont 21,6 M€ via l'ANR, 9,2 M€ via les Régions et 3,2 M€ via les entreprises industrielles.
- Les contrats ANR et pôles de compétitivité se substituent de plus en plus aux contrats européens, 4% en 2007 contre 18% en 2006 et 19% en 2005.



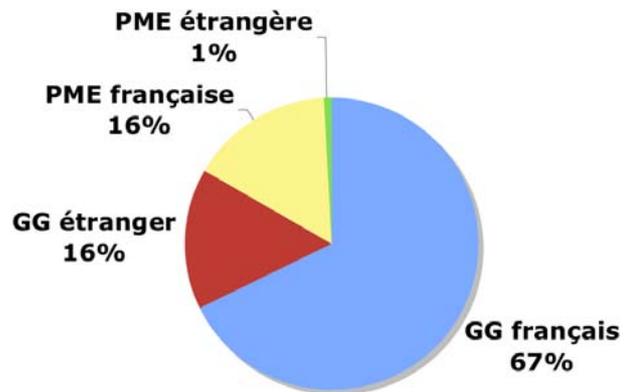
* Les statistiques sont établies chaque année sur 80 % des laboratoires

Les commentaires

- Malgré les mesures prises par l'Etat, crédit impôt recherche (CIR) par exemple, la part de recherche payée par les industriels, qu'ils soient français ou étrangers, n'évolue pas d'une année sur l'autre. Il faut attendre les résultats sur l'année 2008 avec les nouvelles formules du CIR pour en mesurer l'effet. De plus les sommes allouées par contrat sont plus faibles que pour les contrats avec d'autres partenaires, ceci est dû à un effort particulier du CNRS pour aider l'industrie en général.
- Les contrats signés avec les grands groupes industriels étrangers sont en moyenne 25% plus élevés que ceux signés avec les industriels français.
- Les pôles de compétitivité sont en plein essor, et vu du côté CNRS, cette nouvelle politique française est un franc succès. Une augmentation de 36% sur une année est remarquable.
- L'échantillon de référence contient 800 laboratoires dont près de 150 ne sont pas susceptibles de signer des contrats de recherche industriels. Cela signifie qu'en moyenne chaque laboratoire lié au CNRS signe chaque année au moins 2 contrats avec des partenaires industriels, et un peu plus d'un

laboratoire sur deux a signé un contrat avec une PME. Rien n'est parfait, mais le niveau atteint par ces collaborations sera difficile à améliorer quantitativement. C'est la raison pour laquelle la Direction de la Politique Industrielle axe sa politique sur les aspects qualitatifs de la relation.

Contrats industriels en valeur



Contrats industriels en nombre

